

LE BAC VERT

Les déchets ménagers pouvant être jetés dans le bac vert sont les déchets générés par les activités quotidiennes des ménages. Cela inclut les déchets courants tels que les emballages, les produits jetables, les non recyclables, les déchets non dangereux ou encore les restes de repas.

? DÉCHETS CONCERNÉS

Les emballages de snacks et les barquettes repas

- Barquettes repas en plastique ou en carton
- Emballages individuels de gâteaux
- Compotes en gourde
- Pots de yaourt
- Sachets de chips, etc.

Les plastiques souples

- Sur-emballages de packs d'eau ou de canettes
- Sacs plastiques
- Sachets de riz
- Emballages de pain de mie, etc.

Les cartons composés de plusieurs matières ou souillés

- Briques de lait et de jus
- Gobelets en carton
- Vaisselle jetable
- Cartons souillés (pizza, etc.)

Les produits d'hygiène et sanitaires

- Mouchoirs
- Cotons
- Produits sanitaires
- Couches pour bébé
- Masques sanitaires

Les déchets divers (qui ne sont pas des emballages)

- Fournitures de bureau
- Jouets en plastique
- Cintres
- Polystyrène, etc.

! Les déchets volumineux d'une taille supérieure à 50 cm font l'objet d'une collecte spécifique.

- Les déchets organiques peuvent être déposés dans le bac vert si vous n'avez aucune solution de valorisation/recyclage (compostage, animaux).

✗ Les ordures ménagères ne sont pas autorisées en déchetterie.

QUE DEVIENNENT CES DÉCHETS UNE FOIS COLLECTÉS ?

Les déchets collectés dans votre bac de collecte à ordures ménagères finissent leur vie à l'enfouissement, dans l'Installation de Stockage des Déchets (ISD) de Gadji située à Païta. Ces déchets sont entreposés et compactés dans des casiers hermétiques afin d'éviter toute pollution des sols.